

(T. N.-O.), est conçu de façon à permettre la poursuite, pendant toute l'année, des travaux de recherches sur l'Arctique; il sert de centre aux équipes chargées d'effectuer d'importantes études sur place dans l'Ouest de la région arctique. Il reçoit un personnel permanent de huit hommes de science représentant diverses disciplines, et jusqu'à 16 savants invités. Le Centre de coordination et des recherches sur le Nord s'est chargé de la direction de ce laboratoire par l'entremise d'un administrateur.

### Sous-section 2.—Organismes provinciaux

Cinq des provinces du Canada (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ont créé des conseils de recherches ou des fondations, et deux autres (Ontario et Colombie-Britannique) ont apporté une contribution financière à l'établissement d'organismes de ce genre. En outre, le Québec a annoncé qu'il prévoit la constitution d'un Conseil de recherches provincial ainsi que l'établissement futur d'un centre de recherches industrielles. La plupart des gouvernements provinciaux sont à même de consulter les laboratoires des universités, surtout en ce qui a trait aux problèmes industriels ou agricoles de caractère local. De leur côté, bon nombre des ministères provinciaux disposent des moyens de recherches à l'égard des domaines qui leur sont propres, ou encore, accordent une assistance financière aux étudiants qui se livrent à des travaux de recherches portant sur les problèmes intéressant ces ministères, ou sur tous autres problèmes d'ordre scientifique. L'agriculture bénéficie de nombreux avantages à cet égard, en raison de sa grande valeur en tant qu'industrie d'exportation. Toutefois, les provinces s'intéressent aussi très vivement à leurs autres ressources naturelles. Leurs initiatives à l'égard de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêcheries font l'objet des chapitres consacrés à ces questions (voir l'Index).

**Nova Scotia Research Foundation.**—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. La Fondation s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Cet organisme, qui occupe actuellement des locaux temporaires, est en voie de dresser les plans d'un nouveau laboratoire dont le financement est assuré par l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Il aide les universités, collèges, groupes de recherches, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèque, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture de bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, la pollution de l'air, les algues, les aphidiens des forêts, l'écologie forestière et la génétique; il a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique, sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines et sur les dommages aux récoltes causés par les insectes nuisibles. Son service de géophysique possède l'appareillage nécessaire pour effectuer toutes sortes de recherches intéressant la magnétométrie, la gravimétrie, la sismologie, l'électromagnétisme et la résistivité. La Division des services techniques donne gratuitement des renseignements aux industries de la province et met à leur disposition ses services de recherche et de perfectionnement dans les domaines de la physique, de la chimie, du